

Tous
engagés

ADOPTION DE LA RÉPARTITION DES EXCÉDENTS ANNUELS

¹ Inclus les intérêts des parts permanentes uniquement pour les caisses dont la réserve de stabilisation est insuffisante. Taux d'intérêt des parts permanentes : 1,25 % pour l'année 2019.

Excédents avant ristournes aux membres	7 389 000 \$
Virements réglementaires et autres	(1 404 000) \$
Intérêts sur les parts permanentes ¹	0 \$
Intérêts sur les parts de ristournes et parts sociales	(3 000) \$
Ristournes aux membres	(1 147 000) \$
Alimentation du Fonds d'aide au développement du milieu (FADM)	(166 000) \$
Récupération d'impôts	305 000 \$
Utilisation de la réserve pour ristournes éventuelles (RRE) (ristournes aux membres)	842 000 \$
Utilisation RRE (FADM)	166 000 \$
Alimentation RRE	(2 063 000) \$
Alimentation Réserve générale	(3 919 000) \$
Solde à répartir	0 \$

PROPOSITION DU VERSEMENT POUR L'ANNÉE 2019

RISTOURNE
AUX MEMBRES²
1 146 482 \$

FONDS D'AIDE
AU DÉVELOPPEMENT
DU MILIEU²
166 232 \$

² La ristourne aux membres après récupérations d'impôts ainsi que l'alimentation du FADM avant impôts sont prises à même la RRE.

³ Montant établi par la Fédération des caisses Desjardins du Québec.

⁴ Montant pouvant aller jusqu'à 50 \$ pour les membres remplissant les critères d'admissibilité durant 12 mois.

ADOPTION DU VERSEMENT DE RISTOURNES, DE L'ALIMENTATION DU FADM PROVENANT DE LA RÉSERVE POUR RISTOURNES ÉVENTUELLES ET DES TAUX DE RISTOURNES

		TAUX PAR 1 000 \$ DE VOLUME		
		PARTICULIERS	ENTREPRISES	
RISTOURNE VOLUMES	Comptes	136 893 \$	0,61 \$	0,61 \$
	Épargne et placement	122 288 \$	0,61 \$	0,61 \$
	Fonds	100 581 \$	0,61 \$	0,61 \$
	Prêts et marges de crédit	413 394 \$	0,61 \$	0,61 \$
	Assurances ³	147 030 \$	23 \$ / 1 000 \$ PRIME	
RISTOURNE PRODUITS	Ristourne produits ³	226 296 \$	MONTANT DE 50 \$⁴	